

LA MISE EN SCENE MEDIATIQUE DES REVELATIONS DE SNOWDEN

Document n°1 : « Snowden : "Même si vous ne faites rien de mal, vous êtes observés" », in Le Monde.fr | 10.06.2013 à 14h34 • Images : "The Guardian" via Reuters

Edward Snowden, un employé de 29 ans d'un sous-traitant américain de la défense, est la source qui a révélé au "Guardian" des informations confidentielles sur les programmes de surveillance des communications menés par les Etats-Unis. Dans une interview vidéo accordée au quotidien britannique, Snowden explique le fonctionnement du système de surveillance ainsi que les raisons qui l'ont poussé à le rendre public.

Document n°2 : « Snowden: un journal met à disposition des médias l'ensemble des documents »¹, in *L'Express*, Par AFP , publié le 17/05/2016 à 07:42 , mis à jour à 07:42

Edward Snowden, ancien consultant de l'agence américaine de renseignement NSA, en direct depuis la Russie lors d'une séance parlementaire du Conseil de l'Europe à Strasbourg le 23 juin 2015 sur le thème "Améliorer la protection des lanceurs d'alerte"
afp.com/FREDERICK FLORIN

Washington - Le site américain d'informations The Intercept a annoncé lundi avoir mis à disposition d'autres médias l'ensemble des documents de l'ancien consultant Edward Snowden, qui avait révélé l'ampleur des programmes de surveillance par les Etats-Unis.

The Intercept, lancé par le journaliste Glenn Greenwald, qui fut un des premiers à interviewer Snowden en 2013, a indiqué qu'il "inviterait des journalistes, y compris de

médias étrangers, à travailler avec lui pour explorer l'ensemble des archives de Snowden".

Cette décision pourrait conduire à de nouvelles révélations après celles transférées en 2013 par Edward Snowden, un ex consultant de l'agence américaine de renseignement NSA (National Security Agency) qui a fui les Etats-Unis avec plusieurs documents détaillant l'ampleur des programmes de surveillance par la NSA et d'autres agences américaines de renseignement.

"Depuis le début de notre couverture de ces archives, un des éléments de notre approche est de travailler en partenariat avec d'autres médias, américains ou étrangers, plutôt que d'essayer de garder tout ce matériel pour nous", a expliqué M. Greenwald.

The Intercept rappelle avoir déjà par le passé partagé des documents de Snowden "avec plus d'une vingtaine de médias".

Mais les journalistes travaillant sur ces documents doivent respecter certaines règles, conformément à un accord passé avec M. Snowden, a rappelé M. Greenwald.

"Il reste encore beaucoup de documents légitimement intéressants qui peuvent et doivent être rendus publics". Mais "il y a aussi des documents dans les archives qui ne doivent pas, selon nous, être publiés parce qu'ils mettraient gravement en danger des innocents", a-t-il rappelé.

Le journal a déjà commencé à fournir un accès à ces documents à plusieurs médias, dont le quotidien français Le Monde.

The Intercept a lui-même publié lundi des dizaines de lettres d'information internes à la NSA, dont l'une met en lumière le rôle de la NSA dans l'interrogatoire des prisonniers de la prison américaine controversée de Guantanamo.

La NSA avait un officier de liaison dans cette prison, prévue pour accueillir des suspects des attentats du 11 septembre 2001, qui était "tenu de communiquer quotidiennement avec (...) les interrogateurs afin

1

http://lexpansion.lexpress.fr/actualites/1/actualite-economique/snowden-un-journal-met-a-disposition-des-medias-l-ensemble-des-documents_1792647.html

d'évaluer et d'exploiter les informations recueillies auprès des détenus".

La NSA n'a pas répondu aux sollicitations de l'AFP.

Accusé par le gouvernement américain d'espionnage, Edward Snowden vit depuis ses révélations à Moscou.

Document n°3 : « La réalisatrice Laura Poitras porte plainte contre le gouvernement américain », in Le Monde.fr avec AFP | 15.07.2015 à 09h49.

La cinéaste Laura Poitras, Oscar du meilleur documentaire pour *Citizenfour* sur Edward Snowden, qui a révélé l'étendue du système de surveillance américain, a assigné en justice le gouvernement américain après avoir, dit-elle, fait pendant des années l'objet d'interrogatoires aux frontières.

La cinéaste, également Prix Pulitzer, demande au ministère de la justice et aux agences chargées de la sécurité aux frontières la publication de six ans de rapports consignants comment, à une cinquantaine de reprises, elle a été interrogée, fouillée ou a dû patienter pendant des heures lors de contrôles dans des aéroports, aux Etats-Unis et à l'étranger.

« Menace contre la sécurité nationale »

« Je porte plainte parce que le gouvernement utilise la frontière américaine pour contourner la loi », a indiqué la cinéaste à l'Electronic Frontier Foundation (EFF), qui milite pour les libertés sur Internet et représente M^{me} Poitras dans sa démarche effectuée lundi au nom de la loi FOIA sur la liberté d'accès aux informations personnelles.

« Je le fais également en soutien à tous les autres moins connus qui subissent des harcèlements kafkaïens aux frontières. Nous avons le droit de savoir comment marche le système et pourquoi nous sommes pris pour cibles », a-t-elle ajouté. Lors de ces interrogatoires, la cinéaste s'est entendu dire par des agents qu'elle avait un casier judiciaire, ce qu'elle dément, ou que son nom était inscrit dans une base de données de suspects menaçant la sécurité nationale, ajoute l'EFF.

Document n°4 : Timothée Giraud et Marta Severo, « Le périple d'Edward Snowden », *Netcom* [En ligne], 27-3/4 | 2013, mis en ligne le 19 février 2015, consulté le 04 mars 2015. URL : <http://netcom.revues.org/1512>.

Suite à une interview donnée au *Guardian*³, le 9 juin 2013 Edward Snowden sort de l'anonymat et devient une star internationale, symbole de la lutte pour le droit à la protection de la vie privée. Ex-technicien de la CIA, Snowden travaillait depuis quatre ans pour l'Agence américaine de Sécurité Nationale (NSA) en tant qu'employé de divers sous-traitants. Cet américain a attiré l'attention des médias du monde entier par ses révélations concernant la politique américaine de surveillance des communications. Ces révélations concernaient notamment deux programmes secrets de la NSA : l'un permettant de récolter (sans les écouter) depuis 2006 des données d'appels téléphoniques aux Etats-Unis via l'opérateur téléphonique Verizon ; l'autre, nommé PRISM, visant à intercepter les communications d'internautes étrangers se situant hors des Etats-Unis et utilisant les services de grandes entreprises américaines, dont AOL, Apple, Facebook, Google, Youtube, Microsoft, Skype, Paltank et Yahoo.

La portée de ces fuites laisse entendre que la NSA peut surveiller les données numériques de l'ensemble des internautes à l'étranger, puisqu'ils ne sont pas protégés par la loi américaine (Boulanger, 2014).

En sortant de l'anonymat et suite à ses révélations, Snowden se retrouve dans une situation délicate, les réactions des Etats-Unis posent directement la question des différents traités d'extradition existants dans les pays potentiellement visités par le lanceur d'alerte. Dans une interview au *Washington Post*,⁴ Snowden annonce qu'il « compte demander l'asile de tous les pays qui croient en la liberté d'expression et défendent la vie privée ».

Selon le *New York Times*, le 10 juin Snowden quitte son hôtel de Hong Kong. A partir de ce moment, les journalistes se lancent dans une série de prédictions sur ses déplacements potentiels et sur ses possibles demandes d'asile. De la Russie à l'Islande, de l'Equateur à la Bolivie, ces articles sont l'occasion aussi de réfléchir sur les politiques d'asile des différents pays. Le 24 juin on retrouve ses traces à Moscou. Sa présence en Russie et le refus de Poutine d'autoriser son extradition provoque d'importantes tensions entre les gouvernements américain et russe. L'Affaire Snowden arrive à un moment particulièrement critique le 3 juillet lorsque la France, le Portugal, l'Espagne et l'Italie interdisent leurs espaces aériens à l'avion d'Evo Morales suite à une rumeur faisant état de la présence de Snowden à son bord. Cette interdiction suscite une vague de protestation parmi les gouvernements sud-américains (Venezuela, Nicaragua et Bolivie) et une conséquente offre d'asile pour le fugitif. A travers la description de ces faits, les médias ont dessiné différentes géographies autour du personnage en mentionnant les pays qui pouvaient lui offrir l'asile mais également les pays potentiellement touchés par la politique de surveillance des Etats-Unis. Par ces deux dimensions cette histoire nous fournit un exemple optimal d'événement médiatique international.

Document n°5 : « Edward Snowden a enregistré des samples pour Jean-Michel Jarre »², in *LE MONDE* | 15.04.2016 à 13h01.

Electronica 2, le prochain album de Jean-Michel Jarre – et suite du passablement mégalo *Electronica 1* – comptera un invité de marque, très éloigné du monde de la musique : le lanceur d'alerte Edward

²

http://www.lemonde.fr/pixels/article/2016/04/15/edward-snowden-a-enregistre-des-samples-pour-jean-michel-jarre_4902978_4408996.html

Snowden, qui a révélé l'existence du système de surveillance électronique de masse utilisé par la NSA américaine et ses alliés.

Mis en contact par le quotidien britannique *The Guardian*, le musicien et l'ancien analyste des services de renseignement américain ont collaboré sur un morceau baptisé *Exit*, sur le thème de la surveillance de masse. Après plusieurs discussions, Edward Snowden a enregistré des phrases parlées qui seront utilisées sur le morceau.

Dans une vidéo promotionnelle mise en ligne vendredi 15 avril, trois semaines avant la sortie de l'album prévue le 6 mai, M. Snowden explique être un grand amateur de musiques électroniques, et avoir été marqué par les bandes-son de jeux vidéo auxquels il jouait plus jeune.

IDEES PRINCIPALES